

certaines endroits forment une surface assez unie. La plupart de ces cailloux sont de grande dimension, et il n'est pas rare d'en trouver de 10, 15 et 20 pieds de diamètre. Dans quelques cas, l'accumulation de ces cailloux forme des petites collines parmi lesquelles on peut citer la Blue Mountain, située vers la limite sud de la rivière Elmtree, on voit aussi dans une direction est ouest plusieurs bandes de cailloux qui sont aussi d'origine glaciaire, et paraissent composées d'une aggrégation tumultueuse de cailloux et de gros blocs de roche.

*Mouvements glaciaires et stries.* — Quoique tout le district ait été soumis à l'action glaciaire, on n'a observé des stries que le long de la côte ou à quelques milles dans l'intérieur. Cette absence de stries est probablement due au fait que les affleurements se trouvent surtout dans le lit des rivières ou dans les escarpements des vallées, ainsi que dans d'autres endroits peu favorables à la conservation de ces lignes. La direction des stries paraît varier entre N 40° O, et S 25° E. N. 25° O. Quoique les preuves n'en soient pas satisfaisantes, l'apparence de l'usure due à l'action glaciaire semble indiquer que le mouvement des glaces a varié entre N 40° E. et S. 25° O, montrant ainsi deux directions générales, l'une parallèle à la côte comme si la couche de glace était descendue dans le bassin de la Baie des Chaleurs et l'autre, partant de l'intérieur, comme si le glacier était originaire dans les parties hautes formant le centre de la Province.

Chalmers (1) a signalé un certain nombre de stries dans ces districts et a établi (2) qu'elles forment deux groupes principaux, le plus ancien indiquant une direction vers l'est, allant de N. 22° E. à S. 88° E., et un autre plus récent allant de N. 30° à N. 77° E. Il dit aussi (3) qu'il y en a un troisième encore plus récent de direction S. 45° O. et S. 45° E., qui est limité à une zone située entre les lignes de niveau de 60 pieds et 150 pieds, ces stries ayant été produites par la glace flottante, alors que les rivages étaient à un niveau de 50 à 150 pieds plus bas que le niveau actuel. Le même auteur (4) dit aussi que la partie ouest de la Baie des Chaleurs en allant vers l'est jus-

---

(1) Chalmers R. ; Rapport de la Commission géologique pour 1885. Vol. I, part. GG.

(2) Chalmers R. ; Rapport de la Commission géologique pour 1892-94. Vol. 7, partie M.

(3) Loc. cit.

(4) Loc. cit.